

Projet MDP Parcs éoliens de Bizerte 190 MW

Compte rendu de la réunion de consultation des parties prenantes

Tunis - 27 Janvier 2012

1. INTRODUCTION

Dans le cadre du démarrage des travaux relatifs à l'élaboration du Document de Conception du Projet MDP parcs éoliens de Bizerte (190 MW), la STEG a organisé, le 27 Janvier 2012 dans son siège social, une réunion d'information et de concertation avec toutes les parties prenantes en vue d'avoir leur avis sur la mise en place du projet en question.

Auparavant, plusieurs réunions restreintes avaient été organisées par la STEG avec les populations en vue de discuter les conditions et modalités d'établissement du projet et de négocier les contrats de location des terrains.

Le but de la réunion de consultation était de présenter l'état d'avancement du projet, et de recueillir les avis et les commentaires des parties prenantes sur ce projet. En effet, l'information et la concertation des parties prenantes figurent parmi les règles du MDP.

2. LES INVITES

Toutes les parties prenantes de ce projet avaient été officiellement conviées à cette réunion, en particulier :

- Une vingtaine de riverains des sites du projet,
- Les Maires de quatre municipalités concernées par le projet,
- Les Délégués de trois localités concernées par le projet,
- Le Ministère de l'Environnement (ou siège l'Autorité Nationale Désignée),
- L'Agence Nationale pour la Protection de l'Environnement,
- Le Ministère de l'Industrie et du Commerce,
- L'Agence Nationale pour la Maitrise de l'Energie,
- Des représentants d'ONG notamment celles intervenant dans les zones du projet,
- Des organes de presse écrite,
- Les Unités STEG impliquées dans le projet.

De plus, la STEG a publié une annonce sur la tenue de la réunion de concertation sur son site web (www.steg.com.tn) et dans trois journaux quotidiens (Assabah et Echourouk en langue arabe et La Presse en langue française). Ces annonces ont fait l'objet de six demandes de participation de la part du grand public.

3. LES PARTICIPANTS

Une soixantaine de personnes ont pris part à la réunion de concertation dont :

- Douze représentants des institutions officielles (Ministères, Agences, Municipalités, Universités, etc)
- Dix représentants d'associations, essentiellement de la région ;
- Vingt deux cadres STEG dont MM. Hechmi DIMASSI (Directeur de l'Equipement), Néjib HELLAL (Directeur Production et Transport Electricité) et Adel HAMROUN (Chef du Projet Centrales Eoliennes),
- Quatre journalistes,
- Trois représentants de missions diplomatiques en Tunisie,

4. INTERVENTIONS

Dans son allocution d'ouverture, Mr Moncef HARRABI (Chef du Projet Energies Renouvelables et efficacité Energétique à la STEG) a présenté le cadre de la réunion de consultation des parties prenantes et mis l'accent sur les aspects énergétiques, environnementaux et de concertation liées au projet des parcs éoliens de Bizerte.

Durant la réunion de concertation deux présentations ont été effectuées :

- La première, par Mr Abbas MILADI (Chef d'Aménagement des Centrales Eoliennes de Bizerte - STEG), a porté sur la présentation du projet des parcs éoliens de Bizerte
- La deuxième, par Mr Samir AMOUS (Expert Environnement – Bureau d'Etudes APEX Conseil), a porté sur le processus MDP en général ainsi que celui engagé sur le projet éolien de Bizerte et les principales étapes s'y rattachant.

5. DISCUSSIONS

A l'issue des présentations, les participants ont été conviés à une séance de discussions. Nous résumons dans le tableau suivant les principales interventions par thème.

6. QUESTIONNAIRE

Enfin, un questionnaire intitulé « Recueil des opinions des parties prenantes du projet » a été distribué à tous les présents pour leur redonner l'occasion d'exprimer leur avis, par écrit, sur la mise en place du projet éolien de Bizerte. Ce questionnaire a comporté sept questions :

- a. Avez-vous déjà eu connaissance du projet ?
- b. Etes-vous favorable à ce projet ?
- c. Quels sont les points positifs qu'apportera, d'après vous, le projet ?
- d. Quels sont les points négatifs du projet ?
- e. Comment avez-vous trouvé les conditions de concertation avec la STEG ?
- f. Quel est le degré de satisfaction quant à la manière dont toute l'opération a été menée avec la STEG ?
- g. Autres commentaires sur le projet ?

Trente quatre (34) questionnaires ont pu être complétés et remis par les participants. Les réponses faites par les participants se sont révélées cohérentes avec les discussions engagées lors de la réunion.